

Assistant dentaire

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Assistant dentaire

Assistant dentaire en orthopédie dentofaciale

Assistante dentaire

Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux

Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux / Assistant dentaire (non dentiste)

Codes

- **CITP88** : 3225
- **PCS-ESE 2003** : 526b
- **ROME1999** : 11221
- **CITP2008** : 3251

DESCRIPTIF

L'assistant(e) dentaire **assiste le praticien dans les soins**. Il est associé à l'éducation des patients en matière d'hygiène bucco-dentaire. Il assure l'asepsie et l'entretien du matériel. Il prépare les produits pour les traitements appliqués par le dentiste. Il peut, après formation complémentaire, contribuer aux actes d'imagerie à visée diagnostique, aux actes prophylactiques, aux actes orthodontiques et à des soins postchirurgicaux.

Il peut effectuer des tâches connexes : prise de rendez-vous, accueil des patients, préparation des dossiers administratifs ou médicaux.

Il effectue souvent le lien entre le praticien, les patients, le prothésiste et les fournisseurs.

Il est donc à la fois réceptionniste, secrétaire et **instrumentiste**.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Fin 2019, il y avait 23 073 cabinets dentaires libéraux (entreprises individuelles ou sociétés) comprenant en moyenne 2 salariés, indique l'Observatoire des Métiers des Professions Libérales (OMPL) qui vient de mettre en ligne son « Baromètre Emploi-Formation » édition 2020.

Le nombre de salariés dans les cabinets dentaires s'est largement développé en 10 ans. L'effectif est ainsi passé de 32 832 salariés en 2008 à **45 303 en 2018** et probablement, c'est une prévision, à 46 554 en 2019 soit une progression de 38 % ! Huit cabinets sur dix (79,7 %) emploient entre 1 à 4 salariés, 14,5 % de 5 à 9, 3,7 % de 10 à 19 et 2,1 % au-delà de 20...

La quasi totalité des salariés sont des femmes (95,5 %). Un pourcentage stable mais en légère baisse depuis 2008 puisqu'elles étaient à l'époque

97 %.

Il s'agit **très majoritairement d'emploi en CDI (86,6 %)** mais pas nécessairement à temps complet (60,3 % seulement).

Parmi les salariés toujours, 4 % sont des chirurgiens-dentistes à temps complet ou partiel,

73,8 % des assistant(e)s travaillant majoritairement au fauteuil

tandis que 22,3 % sont plutôt « en soutien à l'entreprise » (secrétariat,...), selon l'OMPL.

Une majorité des salariés ont entre 34 et 49 ans (39,3 %) mais un tiers à moins de 35 ans (30,8 %) et un autre plus de 50 ans (29,9 %). Fait étonnant, si depuis 2008 les effectifs des moins de 35 ans restent stables ceux des 35-49 ans reculent de 6 % tandis que **le nombre des plus de 50 ans explose : +7,3 points en 10 ans.** *Source : « information-dentaire.fr »*

Convention collective nationale des cabinets dentaires. Etendue par arrêté du 2 avril 1992 JORF 9 avril 1992. **Brochure n° 3255 CABINETS DENTAIRE**

Formation professionnelle :

Arrêté du 8 juin 2018 Contenu et organisation pédagogique de la formation

- **Selon l'Article 10 :** « La période de formation conduisant au titre d'assistant dentaire est d'une durée de dix-huit mois. Elle comporte 1 878 heures d'enseignement dont 343 heures de formation théorique et 1 535 heures de formation pratique. Elle est organisée conformément au référentiel de formation en annexe III du présent arrêté.

L'enseignement comprend huit unités d'enseignement, dispensées sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques.

La formation pratique peut être réalisée dans les cabinets dentaires ou stomatologiques libéraux ou dans les centres de santé, les maisons de santé pluridisciplinaires, les pôles de santé, les établissements de santé ou centres de soins assurant un service d'odontologie ou de stomatologie ou de chirurgie maxillo-faciale. »

- **Selon l'Article 16 :** " Le titre d'assistant dentaire s'obtient par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement de la formation théorique et des compétences acquises en formation clinique."

Evolution de carrière

Assistante dentaire spécialisée en orthopédie dentofaciale (ODF), grâce à un diplôme complémentaire.

Fiche socio démographique issue de la **FMP Assistant dentaire** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>